



Les abonnements solidaires

Les tarifs Azalys sont adaptés à vos ressources : en-dessous d'un Quotient Familial CAF de 650 €, bénéficiez d'un abonnement mensuel ou d'un abonnement annuel à prix réduit !

Cette réduction s'applique à tous les membres du foyer (hors scolaires jusqu'à la terminale) et l'abonnement annuel scolaire de votre enfant est gratuit.

Abonnement	Mensuel (du 1er au dernier jour du mois)	Annuel (12 mois à compter du 1er jour du mois d'achat)
QF < 380	2,90 €	30 €
381 < QF < 560	7,20 €	75 €
561 < QF < 650	14,50 €	152 €

Les abonnements sont vendus sur carte personnalisée (2€).

Astuce abonnement mensuel

- Optez pour le prélèvement automatique : plus besoin de vous déplacer pour recharger votre abonnement ! Et après 11 mois consécutifs d'achat, le 12ème mois est offert !

Astuce abonnement annuel

- Economisez 1 mois et demi par rapport à 12 abonnements mensuels (engagement de 12 mois)
- Payez en 3 fois sans frais (3 prélèvements automatiques)

Astuce : la prime transport

Salariés, votre employeur a l'obligation de vous rembourser 50% de votre abonnement !

Comment bénéficier de la tarification solidaire ?

Vous êtes allocataire CAF

Demandez votre carte (2 €) et votre abonnement :

- Sur la boutique en ligne
- A l'agence Azalys

Une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure votre Quotient Familial et le nom des bénéficiaires vous sera demandée. Vous pouvez imprimer cette attestation sur une borne de la CAF ou sur www.caf.fr

Vous n'êtes pas allocataire CAF

Contactez le CIAS du blaisois au 02 54 57 41 20 pour prendre rendez-vous. Le CIAS vous indiquera les pièces à apporter pour calculer votre Quotient Familial.

Puis, rendez-vous à l'agence Azalys ou sur la boutique en ligne, muni de l'attestation délivrée par le CIAS.

Où renouveler votre abonnement ?

- Sur la boutique en ligne*
- Dans les points de vente Azalys*
- A l'agence Azalys

* Sauf renouvellement d'un abonnement annuel ou si vous changez de tranche de QF. Dans ce cas, rendez-vous à l'agence Azalys

Montez, validez !

Cartes ou tickets, la validation est obligatoire, même pour les abonnés, à chaque montée et à chaque correspondance ! En correspondance, elle ne débite pas de voyage supplémentaire. En cas de non validation, vous vous exposez à une amende.

Afficher

Partager

Imprimer

Info trafic

LIGNE G - Rue Laplace

LIGNES E, S15 et S40 : travaux rue des Alouettes à Saint-Gervais

LIGNES A, D et Navette Centre-ville - Arrêt Orfèvres

LIGNE C - Direction Salamandre et Moulin Chouard - Rue du Limousin

NAVETTE CENTRE-VILLE : Arrêt Mail non desservi

Tour du Loir-et-Cher dimanche 17 avril

MOUVEMENT DE GREVE

Travaux centre-ville Blois : réseau Azalys perturbé

Agenda

Pas d'article dans la liste.



Credit image :
Eise et Lui Communication

GROUPE **Keolis**

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Accessibili](#)